

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE A

AOÛT 2024 (données au 31/08/2024)



Echiquier Positive Impact Europe est un fonds de sélection de titres ("stock picking"). Il investit dans des entreprises de l'univers des actions européennes qui se distinguent par leur bonne gouvernance ainsi que la qualité de leur politique sociale et environnementale et dont l'activité apporte des solutions aux enjeux du développement durable.









495 M€ Actif net



300,25€ Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Adrien Bommelaer, Luc Olivier, Paul Merle

Caractéristiques

Type Sicav (compartiment) Echiquier Impact Création de la Sicav 16/10/2017 Indéterminée Durée de vie Création du 19/03/2010 compartiment 19/03/2010 Date de lère VL Code ISIN FR0010863688 Code Bloomberg **FCHENVI FP** Devise de cotation FUR

Affectation des résultats Capitalisation MSCI EUROPE NR Indice

Eligible au PEA Oui Classification SFDR Article 9

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment

Conditions financières

3% max. non acquis au Frais d'entrée compartiment

Frais de sortie Néant Frais de gestion 1.80% TTC max.

Commission de Oui' surperformance Swing pricing Non Min. de souscription Néant

Frais au 30/12/2022

Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation Coûts de transaction 0.22%

Frais de Non surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Ouotidienne Cut-off Midi Règlement J+2

Valorisateur Société Générale Dépositaire BNP Paribas SA Décimalisation Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Positive Impact Europe A progresse de 1,61% sur le mois et de 10,70% depuis le début de l'année

Forte agitation sur les marchés en août avec un pic de volatilité et une correction brutale en début de mois alimentés par les craintes d'une récession aux Etats-Unis après des chiffres de l'emploi décevants. Par la suite, l'apaisement de ces craintes et les perspectives de baisse des taux ont permis au marché de rebondir. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance positive, en ligne avec son indice. Parmi les meilleurs contributeurs, on retrouve NOVO NORDISK et . ASTRAZENECA dans la santé et ALLIANZ et MUNICH RE dans l'assurance. LEGRAND a publié de bons résultats avec un retour à la croissance portée par les datacenters et ESKER confirme être en discussions avec Bridgepoint pour une éventuelle offre de rachat. A l'opposé, ASML a souffert avec le secteur des semi-conducteurs alors que certaines valeurs industrielles plus défensives comme RELX et WOLTERS KLUWER subissent des prises de profit. Nous renforçons NOVONESIS dans les ingrédients et SMURFIT WESTROCK qui devrait bénéficier de la baisse des prix de la pulpe. Nous prenons des profits sur NOVO NORDISK, ASTRAZENECA, ALLIANZ et allégeons INFINEON en raison d'un momentum négatif dans les semi-conducteurs.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

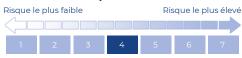
					Annualisée		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+1,6	+10,7	+19,5	+0,5	+8,0	+7,8	+7,9
Indice	+1,6	+12,1	+17,4	+7,1	+9,3	+7,0	+7,7



Source: La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts
d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul
tient compte de tous les frais et commissions. Les performances sont calculées en euro.
Jusqu'au 31/12/2012, l'indice de référence était STOXX EUROPE 600 NR. Et depuis le 01/01/2013, MSCI EUROPE NR.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	13,4	16,8	17,7	15,5	14,8
Volatilité de l'indice	10,8	13,9	17,9	16,3	16,2
Ratio de Sharpe	1,5	0,1	0,5	0,6	0,6
Beta	1,1	1,1	0,9	0,9	0,8
Corrélation	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Ratio d'information	0,4	-0,9	-0,2	0,1	0
Tracking error	6,6	7,2	7,6	6,9	6,6
Max. drawdown de l'OPC	-10,0	-29,7	-29,7	-29,7	-29,7
Max. drawdown de l'indice	-7,1	-19,5	-35,3	-35,3	-35,3
Recouvrement (en jours ouvrés)	_	409.0	409.0	409.0	409.0

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

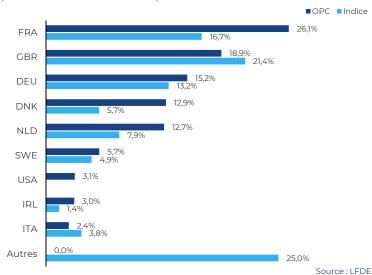
Profil de l'OPC

VE/CA 2024	6,5
PER 2024	28,8
Rendement	1,8%
Active share	80.1%

Poche trésorerie (en % de l'actif net)	0,0%
Nombre de lignes	30
Capitalisation moyenne (M€)	131 048
Capitalisation médiane (M€)	39 286
	Source: LFDE

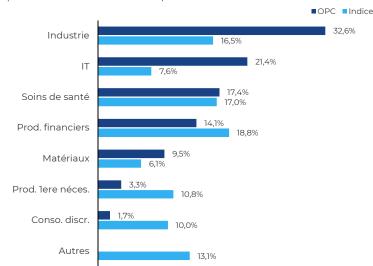
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition sectorielle (GICS)

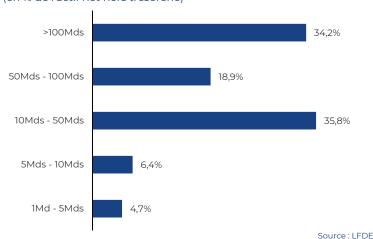
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : Bloombera

Répartition par taille de capitalisation (€)

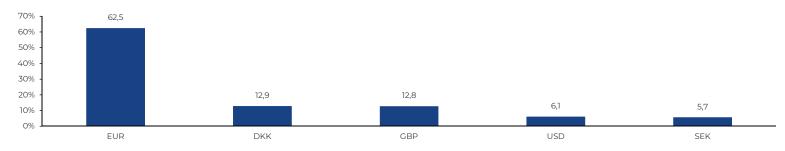
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Novo Nordisk	DNK	Soins de s	6,1
RELX	GBR	Industrie	6,1
Wolters Kluwer	NLD	Industrie	6,0
ASML	NLD	IT	5,7
Munich Re	DEU	Prod. fina	5,1
Atlas Copco A	SWE	Industrie	4,6
Schneider Electric	FRA	Industrie	4,1
Experian	GBR	Industrie	4,1
Allianz	DEU	Prod. fina	4,0
SAP	DEU	IT	4,0
Poids des 10) premières p	ositions : 49,8 %	
			Source : LFDE

Répartition par devise



Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs					
Valeurs	Performance	Contribution			
Munich Re	+7,4	+0,4			
Esker	+15,7	+0,4			
Allianz	+7,7	+0,3			
Poids des 3 contributeurs : 11,5%					

Flop 3 contributeurs					
Valeurs		Performance	Contribution		
ASML		-4,5	-0,3		
RELX		-3,0	-0,2		
Halma		-2,1	-O,1		
Poids des 3 contributeurs : 14,9%					

Source : LFDE

Données ESG



Source: La Financière de l'Echiquier et MSCI ESG Research

Indicateurs de performance ESG



ssions évitées sur émissions induites du portefeuille (CIR) = $\sum_{i=1}^{n_f} \frac{\text{Somme des émissions de CO2 économisées}_i}{\text{Somme des émissions de CO2 induites}_i} \times \text{Poids de l'entreprise en portefeuille}_i$

Méthodologies et taux de couverture

		30/12/2022	29/12/2023	31/08/2024			30/12/2022	29/12/2023	31/08/2024
Taux de rotation	Portefeuille	92,5%	91,7%	91,8%	Score de controverses ESG	Portefeuille	96,4%	100,0%	100,0%
des effectifs	Indice de référence	85,0%	88,0%	88,8%		Indice de référence	100,0%	99,9%	99,5%
					Score de controverse du por	tefeuille = $\sum_{i=1}^{n}$ (Score de controv	verse _i × Poids de l'	entreprise en port	efeuille _i
		30/12/2022	29/12/2023	31/08/2024			30/12/2022	29/12/2023	31/08/2024
Signataires du	Portefeuille	100,0%	100,0%	100,0%	Données	Portefeuille	96,2%	100,0%	100,0%
Pacte Mondial des Nations Unies	Indice de référence	96,2%	99,8%	99,9%	carbone	Indice de référence	98,8%	99,0%	99,0%
					Intensité carbone du portefet	uille = $\sum_{i=1}^{n} \left(\frac{\text{Valeur de l'invest}}{\text{Actif net de l'}} \right)$		ons carbone Scopes aleur de l'entrepris	

Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de ces indicateurs de performance ESG.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A La Financière de l'Echiquier, la note de gouvernance compte pour environ 60 % de la note ESG. Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référez à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/

Sources : La Financière de l'Echiquier The United Nations Global Compact Carbon 4 Finance MSCLESG Research



Le label ISR d'Etat français, est valable pour une durée limitée et est suiet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

Objectif extra-financier de l'OPC

L'objectif de gestion du compartiment est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants

- Indicateurs environnementaux: politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux: attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- · Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »). Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 100 %.

Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la facon suivante :

- Gouvernance : la note de Gouvernance représente environ 60 % de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet. • Environnement et Social : les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :
- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion.

La notation ESG d'au moins 100 % des valeurs en portefeuille est effectuée par La Financière de l'Echiquier avec une attention particulière portée en interne à la gouvernance des entreprises et l'appui de MSCI ESG Research sur l'environnement et le social.

Les notes E et S sont issues d'une base de données MSCI ESG Research. La note G est une notation réalisée en interne. Une note ESG minimale de 6,5/10 est nécessaire pour intégrer les OPC gérés en intégration ESG. De plus, ces OPC s'engagent à ce que leur note ESG moyenne pondérée soit à tout moment, supérieure à celle de leur univers d'investissement. Les valeurs composant l'indice de référence n'ont pas pour critère de sélection des caractéristiques environnementales ou sociales. L'indice n'est pas adapté avec les caractéristiques sociales ou environnementales promues par l'OPC.

Les données sur lesquelles se basent nos diverses exclusions (hors charbon thermique) proviennent de MSCI ESG Research et sont mises à jour mensuellement.

Pour plus d'information sur notre processus d'intégration ESG, notre Code de Transparence est disponible sur www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin.

Contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD)

Profil ODD du portefeui	lle
	Scores moyens pondérés
Score Solutions	38/50
Score Initiatives	27/50
Score ODD	65/100

Focus sur les 9 ODD « Solutions »							
ODD	Intitulé	Chiffre d'affaires ODD	Exemple				
	% de son chiffre d'affaires contribueraient positivement aux 9 ODD orientés <i>business</i>	76,2%					
	% sans contribution aux ODD	23,8%					
3	Bonne santé et bien-être	23,1%	Amplifon				
4	Education de qualité	0,2%	Relx				
6	Eau propre et assainissement	0,3%	Aalberts				
7	Energie propre et d'un coût abordable	8,2%	Schneider Electric				
8	Travail décent et croissance économique	10,7%	Sap				
9	Industrie, innovation et infrastructure	13,2%	Asml				
11	Villes et communautés durables	2,7%	Halma				
12	Consommation et production responsables	7,5%	Novonesis (Ex Novozymes)				
16	Paix, justice et institutions efficaces	10,3%	Visa				

Score Solutions: contribution d'une entreprise sur la base du chiffre d'affaires généré par ses produits et services répondant à l'un des neuf ODD « orientés business » selon la méthodologie de La Financière de l'Echiquier. 5 points = 10 % du chiffre d'affaires.

Score Initiatives: contribution d'une entreprise aux ODD au travers des initiatives significatives qu'elle a mise en place. Les points sont attribuables pour les différentes initiatives qui répondent aux 17 ODD, tels que l'investissement dans la recherche, des prix différenciés pour les clients les plus défavorisés ou des initiatives de recyclage.

Score ODD: Score Solutions + Score Initiatives.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au rapport d'impact d'Echiquier Positive Impact Europe disponible sur : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/

Glossaire

Ratio de Sharpe

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris.

Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée » Si le ratio est supérieur à 1: une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence.

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

indice.

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Tracking error Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Max. drawdown Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Recouvrement (en jours

Matières premières

Duration

Sensibilité

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

ouvrés)

Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires)

PER Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.

Consommation Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels discrétionnaire

Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de

Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données. communication

Pays émergents On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants. Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. grade »

Obligation « high yield » Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement (tous call Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances exercés) intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Lexique de l'analyse extra-financière Taux de sélectivité

Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG. Univers de départ Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus

Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies Score de controverse

dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.

Ensemble des données brutes (source Carbon 4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds Données carbone

Ratio impact carbone : émissions de CO₂ économisée et émissions de CO₂ induites

Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les

autres émissions indirectes)

Ratio impact carbone (CIR) Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO2), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une

économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.

Ratio intensité carbone Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average (WACI) Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG

Pour plus d'information La Sicay a été créée le 16 octobre 2017 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 19 mars 2010.

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.